

Conduite et gestion de l'entreprise hippique

Ce bac pro forme les élèves à la gestion d'une exploitation. Les diplômés-es ont donc des notions de comptabilité et savent analyser le fonctionnement ainsi que le diagnostic économique et financier d'une entreprise hippique. Ils-elles acquièrent toutes les techniques liées à l'élevage (soins, alimentation reproduction, etc.) et à la valorisation du cheval (pré-entraînement, entraînement, enseignement de l'équitation, animation de randonnées équestres, etc.). Les diplômés-es savent mener des activités commerciales liées à la filière équine : achat et vente de chevaux, suivi de clientèle, gestion des réservations, organisation d'événements équestres, etc.

Dans les écuries de trot ou de galop, les titulaires de ce bac pro s'occupent de l'éducation des poulains et élaborent un programme d'entraînement, etc. Ils-elles montent à cheval presque tous les jours et savent organiser au quotidien le travail d'écurie : les soins aux animaux, la maintenance des bâtiments, des installations et des matériels, l'entretien des prairies. Leurs connaissances sur les caractéristiques biologiques, physiologiques et comportementales du cheval leur permettent d'analyser leur travail. Une majeure partie de l'activité se déroule à l'extérieur, en toute saison.

Débouchés

Les emplois se situent dans les secteurs des courses hippiques, des activités de loisirs et de compétition (enseignement de l'équitation, encadrement de randonnées, organisation de compétitions, commercialisation de jeunes chevaux, etc.) et de l'élevage. Dans le secteur des activités de loisirs, l'accueil du public est essentiellement concentré le soir, sur les mercredis, les week-ends et les congés scolaires.

Métiers accessibles :

- responsable d'entreprise équestre
- guide équestre
- assistant-e d'entraînement ou entraîneur-e d'écurie de trot ou galop
- groom, etc.

Accès à la formation

En 3 ans. Admission de droit en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAPA Lad-cavalier d'entraînement; Soigneurs d'équidés ; Maréchalerie.

Qualités requises : intérêt pour le cheval, sens des responsabilités et de l'organisation, esprit d'observation et d'initiative, bonne forme physique, patience et disponibilité.

Statistiques

En 2014, dans l'académie d'Amiens pour l'ancien bac pro: 115 élèves présentés, 88 admis.

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle	2h 30mn 1h30 1h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3 Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 30mn 1h45 1h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion	3h30
Sciences et techniques des équipements	45mn
Agronomie	45mn
Zootchnie/hippologie	3h15
Equitation	2h
Sciences et techniques professionnelles	1h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **pilotage de l'entreprise hippique** : compréhension et analyse du fonctionnement global d'une entreprise hippique.
- **filiale équine** : les activités de la filière équine, leur place dans le contexte économique, relations entre les acteurs, réglementation et politiques publiques, débouchés.

- **gestion de l'entreprise hippique** : diagnostic financier, bases fiscales et juridiques nécessaires à la gestion, ressources humaines, etc.
- **zootechnie - hippologie** : caractéristiques biologiques, physiologiques et comportementales des chevaux permettant de raisonner des choix techniques (alimentation, santé, génétique, reproduction, croissance).
- **gestion d'une cavalerie et des prairies associées** : gestion d'une cavalerie dans le respect du bien-être des chevaux et entretien des prairies qui leur sont destinées.
- **travail du cheval** : organisation du travail des équidés de sport et de loisirs (préparation physique, etc.), entraînement des chevaux de course (techniques d'entraînement, carrières du cheval, transport, etc.), éducation d'un poulain.
- **choix, utilisation et maintenance des équipements**, bâtiments et installations associées à l'entreprise hippique
- **Module d'adaptation professionnelle** : permet aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers, par exemple la diversité des activités.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stages (ne concerne pas les apprentis-es)

22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro,
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :

- **Choix techniques, coeff. 2** : justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques
- **Pilotage de l'entreprise, coeff. 3** : élaboration d'un diagnostic global de l'entreprise hippique dans une perspective de durabilité et communication en situation professionnelle
- **Pratiques professionnelles, coeff. 5** :
 - Caractériser le contexte des activités hippiques
 - Réaliser la gestion technico-économique, humaine et commerciale de l'entreprise dans une logique de développement durable
 - Gérer une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal
 - Gérer le travail du cheval en vue de développer ses potentialités dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal
 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Domaine général :

- Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde, coeff. 4
- Langue et culture étrangères, coeff. 1
- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi, coeff. 1
- Culture scientifique et technologique, coeff. 4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présenteront aux épreuves du BEPA Cavalier-soigneur (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-nes et les apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport**, spécialité activité équestre
- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
 - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
 - Productions animales
- **Certificat de spécialisation**
 - Education et travail des jeunes équidés (hors académie)

Où se former en Picardie ?

- **En lycée public** :
 - Lycée agricole de la Haute-Somme – Ribemont-sur-Ancre (80)
- **En lycée privé** :
 - MFR de Beauregard – Clairfontaine (02)
 - Ecole des courses hippiques, AFASEC – Gouvieux (60)
- **En apprentissage** :
 - MFR de Beauregard – Clairfontaine (02)
 - CFA agricole de l'Oise, site de Gouvieux (60)

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro » ;
- Parcours « Les métiers auprès des animaux »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro » ; « Les BTSA-BTS »
- Fiches métiers

* les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.